

V. IDENTITE PAYSAGERE, URBAINE ET ARCHITECTURALE

B. CARACTERISTIQUES DU TISSU URBAIN

1. Organisation urbaine
2. Trame urbaine
3. Typo-morphologie

B. CARACTERISTIQUES DU TISSU URBAIN

1. Organisation urbaine

Faubourg de Châlons jusqu'en 1262, le village de Compertrix s'est initialement développé entre la route de Blacy et la Marne. Le bourg est implanté de part et d'autre de la rue du Village dans une légère dépression au Sud de la commune, en limite de Coolus.

L'urbanisation progressive de la commune vers le Nord dès la fin du XIXe siècle, consécutive à l'arrivée du chemin de fer et l'implantation des infrastructures ferroviaires en rive gauche de l'agglomération, a conduit à la constitution d'un tissu urbain diffus le long des voies puis d'un tissu organisé sous forme de lotissements dans les espaces interstitiels jusqu'à la route de Blacy à l'Ouest et la limite de Châlons au Nord.

Le développement plus récent à l'Ouest de la route de Blacy sous forme de lotissements génère un déplacement du centre de gravité de la commune, la route de Blacy occupant peu à peu une position centrale. Toutefois cet axe de transit, voie routière à l'échelle de la voiture et non à celle du piéton (mobilier urbain très haut, faible présence du bâti sur la voie, rectilignité qui incite à la vitesse, ...), est ressenti comme un élément de rupture et non comme un élément de liaison entre les différents quartiers.

Essentiellement résidentielle, la commune propose en outre deux espaces spécialisés : une petite zone artisanale au Nord le long de la R.D. 77 et une zone verte dédiée aux loisirs au Sud.

2. Trame urbaine

La commune de Compertrix est irriguée par :

- Deux axes principaux Nord/Sud, complétés par un axe Est/Ouest :
 - la route de Blacy (R.D. 2), voie de transit qui depuis la partie haute du coteau au Nord et notamment la R.N. 77 dessert au Sud les communes de la rive gauche de la vallée de la Marne (Coolus, Mairy-sur-Marne ...) en accusant un fort dénivelé,
 - la rue Basse de Compertrix, qui dans le prolongement de l'avenue de Paris au Nord et au pied du coteau longe la voie ferrée pour rejoindre au Sud la R.D. 2 par la rue Pasteur, seul axe principal Est/Ouest de la commune.

Le réseau interne est composé de :

- Trois voies structurantes essentiellement Nord/Sud qui gravissent la pente et génèrent de grands îlots étroits tout en longueur :
 - la rue Salengro (rue Haute), connectée au Sud à la rue Basse,
 - l'axe rue Jules Ferry / rue du Stade, connecté au Nord à la rue Salengro, par un barreau implanté selon les courbes de niveaux (parallèle à la pente),
 - la rue du Village qui, dans le prolongement Sud de la rue Basse, dessert la partie ancienne de la commune (le bourg).
- Des voies de dessertes propres aux lotissements :

- celle de la résidence "les Tamaris", connectée de part et d'autre au réseau, avec quelques ramifications en impasse,
 - la rue du Terme Saint-Nicolas ou les rues Champs Flûtets, Jacques Brel et Georges Brassens (lotissement "Les Champs Flûtets"), en boucle depuis la rue Salengro pour la première ou depuis la route de Blacy pour les deuxièmes, avec quelques ramifications en impasse,
 - la rue Marie Curie, en impasse depuis le chemin dit des Vieilles Terres, mais connectée au Nord à la rue Georges Brassens.
- Quelques voies Est/Ouest d'accès aux espaces naturels :
- le chemin dit des Vieilles Terres et le chemin du Voyeux, vers l'espace agricole,
 - la rue de l'Abreuvoir (passage souterrain) et la rue du Gué (passage surélevé), vers la Marne au-delà de la voie ferrée.

L'ensemble de ces voies propose peu d'espaces réservés et matérialisés pour le stationnement automobile qui se fait le plus souvent au détriment des espaces piétons, en outre assez restreints et parfois non sécurisés (délimités par une différence de traitement au sol et un fil d'eau) dans les rues ou portions de rues étroites (rue du Village, rue Salengro, partie centrale de la rue Jules Ferry) ou dans certaines rues du lotissement "Les Champs Flûtets".

Le réseau viaire est toutefois complété par un réseau de cheminements exclusivement piétons qui assure un assez bon maillage sur l'ensemble de la commune et notamment un bonne fluidité Est/Ouest.

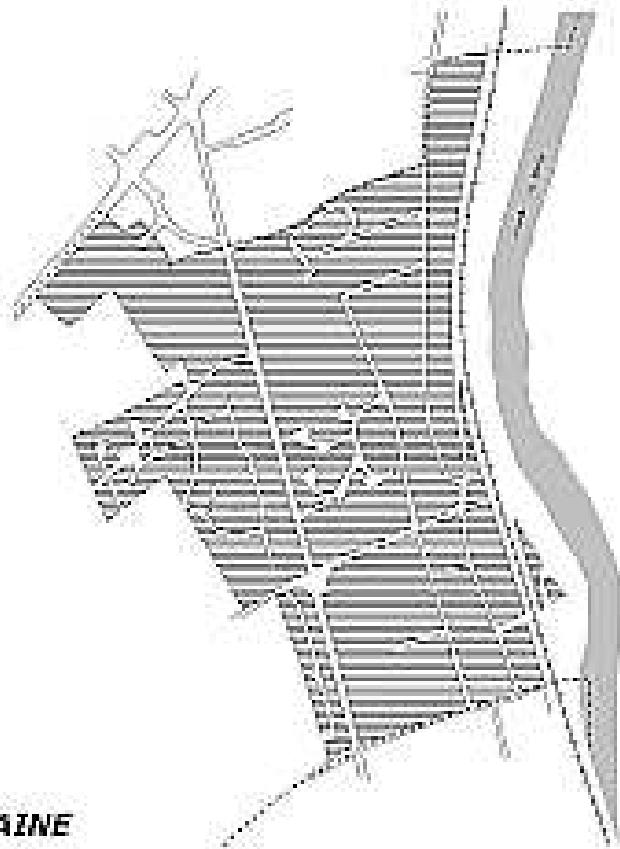
3. Typo-morphologie

L'analyse du tissu résidentiel, l'implantation des constructions (morphologie) et leurs caractéristiques (typologie), fait apparaître quelques particularités.

- Une densité plus importante dans les secteurs d'urbanisation ancienne :
 - de part et d'autre de la rue du Village, les constructions sont implantées en limites séparatives et en bordure de voie, et prolongées le long de la rue du Village par des murs pleins ou murs bahuts surmontés d'une grille en ferronnerie ; la rue du Village présente ainsi un front bâti continu qui permet de cadrer l'espace public et lui confère un caractère urbain à valeur historique,
 - en rive Est de la rue Salengro (rebord du coteau crayeux), en rive Nord de la rue Pasteur ou en rive Ouest et Nord de la rue Jules Ferry, les constructions sont implantées sur des parcelles étroites selon un faible recul par rapport à la voie et parfois en limites séparatives. Cette forte présence du bâti sur la voie et un traitement urbain de la limite public/privé –murets pleins, éléments verticaux et appareillage à claire-voie, faible présence végétale– permettent d'instaurer un dialogue entre l'espace bâti et celui de la rue, qu'il contribue alors à matérialiser.
- Quelques ensembles pavillonnaires cohérents (résidence les Tamaris, lotissement rue du Terme Saint-Nicolas) :
 - les constructions, à l'orientation "choisie" Nord-Ouest/Sud-Est ou Nord-Est/Sud-Ouest imposent le schéma de voirie,
 - implantées sur de petites parcelles, elles présentent une unité de conception architecturale (une ou deux typologies différentes).

Située le long de la R.D. 77 à l'écart du reste de la commune, la zone d'activités de Compertrix propose quelques bâtiments peu valorisants pour une entrée de ville ainsi qu'un certain nombre de panneaux publicitaires qui "brouillent" la lecture de l'espace.

La zone verte de loisirs est un espace ouvert agrémenté de quelques constructions assez basses implantées dans la continuité du tissu pavillonnaire.

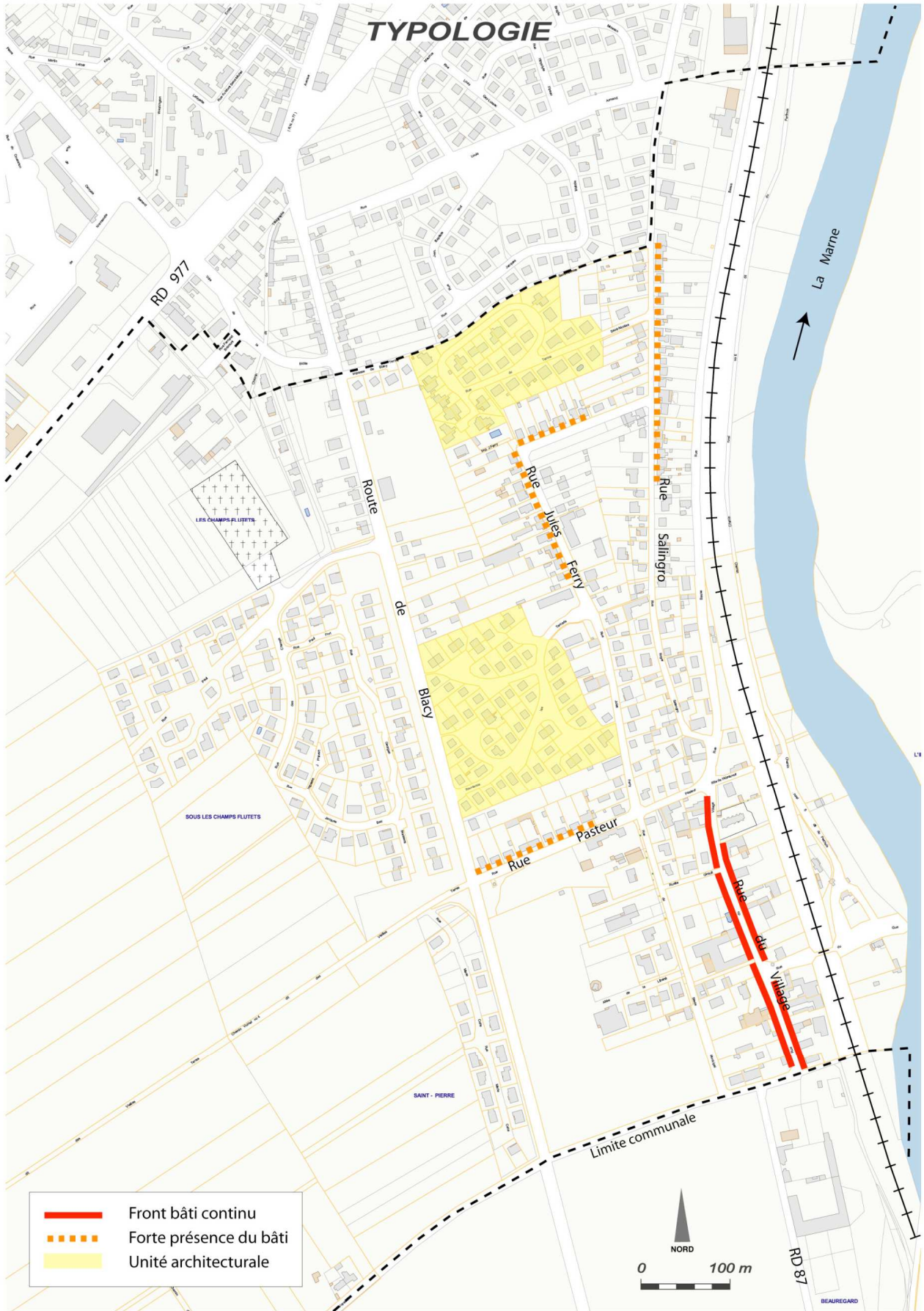


TRAME URBAINE

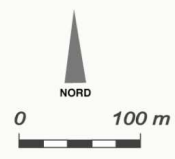


MORPHOLOGIE

TYPLOGIE



- Front bâti continu
- - - Forte présence du bâti
- Unité architecturale





Voie mixte, rue du Village, ...



..., rue Salengro, ...



..., partie étroite de la rue J. Ferry, ...



..., rue G. Brassens, ...



..., rue J. Brel



Cheminement piéton



Constructions implantées en limite de la rue du Village



Corps de ferme organisé autour d'une cour



Unité architecturale, résidence Tamaris



Deux typologies, rue du Terme Saint-Nicolas



Mairie



Ecole primaire